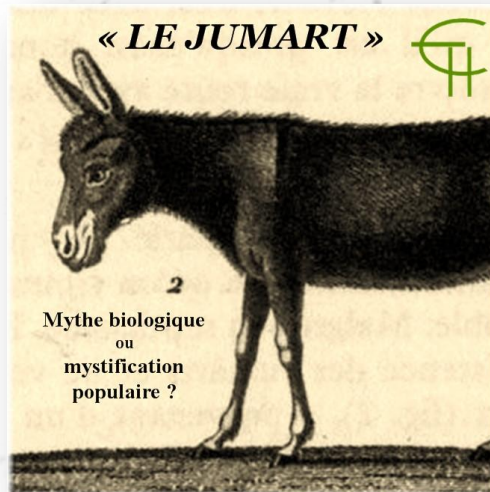


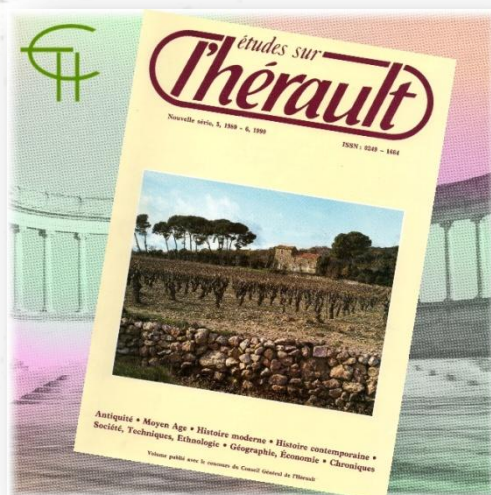
Article : Le jumart, mythe biologique ou mystification populaire



Auteur (s) : Alain RIOLS

Nombre de pages : 4

Année de parution : 1990



LE JUMART

Mythe biologique ou mystification populaire

par A. Riols

En 1815, Monsieur de Villeneuve-Bargemont, préfet du département du Lot-et-Garonne, membre de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen, dédiée à son Altesse Royale, Monseigneur le Duc d'Angoulême, son ouvrage consacré au « Voyage dans la Vallée de Barcelonnette, département des Basses-Alpes »⁽¹⁾.

Région qu'il parcourt à pied, avec son frère tout le mois d'octobre 1802, jusqu'aux premières chutes de neige du 11 novembre suivant.

Dans les vingt lettres qui constituent ce livre, l'auteur entreprend « une description exacte et détaillée qui embrasserait tout ce qui veut faire connaître ce petit pays, sous le rapport de sa topographie, de son histoire naturelle et politique, des mœurs et de l'industrie de ses habitants, de son agriculture et de ses productions »⁽²⁾.

Naturaliste, historien, ethnographe de son temps, Villeneuve-Bargemont s'emploie donc à décrire, commenter tout ce qu'il voit, et entend.

Dans sa lettre XII, consacrée à la zoologie de la Vallée, un simple paragraphe de six lignes nous apprend sans autre commentaire que « le jumart est commun dans ce pays ; et qu'on l'apprécie beaucoup, parce qu'il réunit la force du bœuf à la patience et la sobriété de l'âne : il naît de l'accouplement du taureau et de l'ânesse qu'on enferme la nuit dans la même étable ; c'est ce que l'expérience atteste tous les jours »⁽³⁾ (fig. 1).

L'auteur n'en dit pas plus. Cela va de soi, le Jumart est bien une réalité en ce début du XIX^e siècle.

Mais quel est donc cet animal domestique issu du croisement de deux mammifères appartenant à des ordres et familles différents ?⁽⁴⁾

La polémique entre les anciens et les modernes

C'est dans le bulletin de la jeune « Société d'Agriculture du Département de l'Hérault »⁽⁵⁾, qu'on retrouve « Le Jumart » cité par le médecin vétérinaire Pierre Noyés dans un rapport fait à la société en 1808⁽⁶⁾.

A l'origine de ce rapport, le différent qui oppose M. Tupputi « Praticien Napolitain, membre de plusieurs sociétés savantes tant nationales qu'étrangères », à MM. Huzard médecin vétérinaire, membre de l'Institut, Commissaire du Gouvernement chargé de l'inspection générale des écoles impériales vétérinaires, etc. et Desplas médecin vétérinaire, tous deux membres de la Société d'Agriculture du département de la Seine.

Ces derniers, aux dires de Noyés réfutaient « trop légèrement sans doute et sans réflexion » de nombreuses assertions de Tupputi et notamment l'existence des Jumarts.

De l'existence des Jumarts selon Tupputi

Dans sa « lettre », Tupputi⁽⁷⁾ commence sa communication sur les Jumarts par une précaution d'usage : « Voyons, maintenant si j'ai pu dire qu'il avoit des jumarts, quoique je n'en eusse jamais vu »... « si je suis tombé dans l'erreur, c'est avec des hommes d'un mérite si éminent, qu'il est presque aussi honorable de s'égarer avec eux, que de suivre la vraie route avec d'autres »⁽⁸⁾.

Ces hommes d'un mérite si éminent, vont apporter les « preuves » de l'existence du Jumart.

« Columelle⁽⁹⁾ est le premier qui ait parlé des jumarts ». Gesner⁽¹⁰⁾ qui le cite, avait entendu dire qu'on trouvait de ces espèces de mulets à Grenoble. Malgré son septicisme, Buffon⁽¹¹⁾ qui ne reconnaît pas l'existence des Jumarts et ne voit en eux que de vulgaires bardeaux (fig. 2), « provenant d'un cheval et de l'ânesse », devient enfin un témoin précieux quand il relate dans l'additif⁽¹²⁾ à son discours les faits suivants : « Dans sa terre de Buffon en 1767 et années suivantes, le meunier avait une jument et un taureau qui habitaient la même étable et qui avaient l'un envers l'autre une certaine passion. Tout le temps où la jument se trouvait en chaleur, le taureau ne manquait pas de la couvrir trois ou quatre fois par jour... ».

Bien que « ces accouplements, souvent réitérés furent toujours sans fruits », Tupputi « ose même croire que, dès que deux espèces peuvent s'unir, elles peuvent, à quelques circonstances près, engendrer et que cela doit arriver tôt ou tard ».

D'autres témoignages sont apportés par des auteurs anciens tels que Schaw⁽¹³⁾, Mérolle⁽¹⁴⁾ et Léger⁽¹⁵⁾, sur l'existence des Jumarts.

Des trois, c'est celui de Jean Léger qui est le plus intéressant, car il « en a eu un en propriété sur lequel il faisait par jour, dans des pays montueux, dix-huit lieues, selon les uns, dix-huit mille, selon les autres ».

Léger fit graver sa jumarre dans son histoire générale des Églises évangéliques..., des vallées vaudoises avec la description suivante : « J'observe que le Jumart est le plus méconnu de tous les animaux domestiques qui habitent les provinces méridionales » (fig. 3).

Les preuves irréfutables

« ... il suffit pour prouver l'existence des jumarts, de démontrer que les animaux auxquels on a donné ce nom, n'étoient ni des mulets, ni des bardeaux, ni des variétés individuelles dans le genre des bœufs. Ce ne sera pas difficile. » Tupputi invoque alors le témoignage du célèbre Claude Bourgelat⁽¹⁶⁾, directeur de l'École vétérinaire d'Alfort, relaté par L.-F. Grogner, professeur à l'École vétérinaire de Lyon⁽¹⁷⁾.

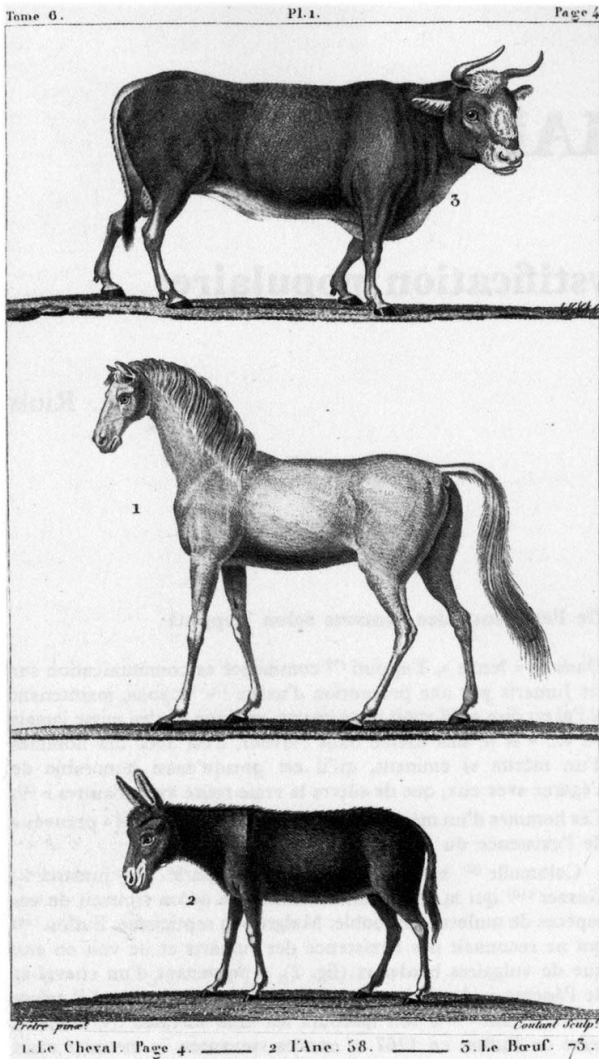


Fig. 1 - Les géniteurs le cheval, l'âne et le bœuf (« Œuvres complètes de Buffon » nouvelle édition. T. VI, p. 4).

Bourgelat, le père de la médecine vétérinaire ; Bourgelat, dont le nom sera à jamais honoré et respecté dans les écoles de cette science ⁽¹⁸⁾ ».

Charles Bonnet célèbre naturaliste suisse ⁽¹⁹⁾ correspondait avec Bourgelat pour argumenter son article sur les jumarts dans la deuxième édition de ses « Considérations sur les corps organisés ».

Bonnet crut aux jumarts sous l'autorité de Bourgelat, auteur d'une dissection d'une jumarte à l'École vétérinaire de Lyon.

Dans sa « Notice historique et raisonnée sur C. Bourgelat », L.-F. Grogner, décrit l'animal d'après les correspondances de Bourgelat adressées à Bonnet.

Cet animal n'avait ni le mugissement du taureau, ni le hennissement du cheval, ni le braiement de l'âne ; mais il faisait entendre un cri grêle et aigu qui tenait de celui de la chèvre...

Enfin, la myologie de cette jumarte était parfaitement semblable à celle du cheval ⁽²⁰⁾ ».

Quoiqu'il reconnaisse que cette description « tient plus du cheval que du bœuf », Grogner, acquis de toute façon à la thèse de l'existence du Jumart ne la remet pas en cause, de même Tuppiti. Ils voient leur hypothèse se confirmer par le deuxième témoignage de Bourgelat qu'ils interprètent différemment chacun pour arriver au même résultat ⁽²¹⁾.

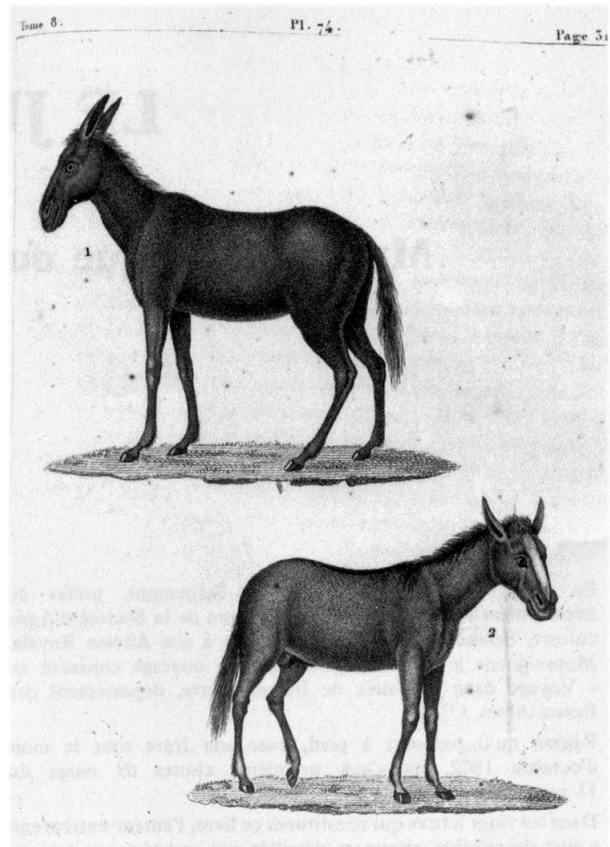


Fig. 2 - Le mulet (« Œuvres complètes de Buffon » nouvelle édition. T. VIII, Paris, 1818, Pl. 74, p. 316).

Bourgelat avait « placé un étalon navarrain dans les hautes montagnes de la province du Beaujolais. Cet étalon, plein d'ardeur, couvrit une vache il en naquit un(e) jumart, qui ne vécut que quatre mois ».

Pour l'un il avait beaucoup plus de rapports avec la mère qu'avec le père. Pour l'autre, avec le père qu'avec la mère. Il possédait « deux proéminences à l'endroit des cornes comme le veau naissant ».

Bonnet, plus tard Grogner et Tuppiti tiennent dans ce dernier témoignage de Bourgelat, la preuve irréfutable de l'existence des jumarts.

Bonnet « voit assez combien ce fait, si important et si bien constaté, s'accorde avec (ses) principes ». Grogner constate que « lorsqu'un homme véridique et éclairé dit avoir observé un phénomène extraordinaire, on n'est pas en droit d'en nier l'existence par la raison qu'on ne l'a pas observé soi-même ». Enfin Tuppiti souligne que si Bourgelat « est un imposteur, je me glorifie de n'avoir pu le penser ».

Chez ces trois praticiens c'est plus une dévotion à la personne de Bourgelat que la recherche rationnelle de l'existence du Jumart qui s'impose.

C'est la conclusion de Tuppiti : « C'est moins pour défendre mon opinion, donnée comme une simple conjecture qui pouvoit être abandonnée sans honte, que par respect pour ses savans, que j'ai recueilli tant de preuves de l'existence des jumarts ⁽²²⁾ ».

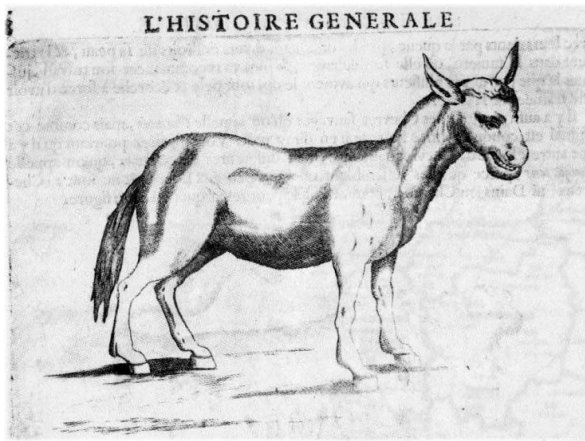


Fig. 3 - La Jumarre (Léger Jean, Bibliothèque nationale, Paris).

Opinion que ne semble pas partager Jean-George Hartmann dans son « traité des Haras »⁽²³⁾, dans lequel il cite abondamment le témoignage de Chabert, alors directeur général des Écoles vétérinaires de France⁽²⁴⁾. Ce dernier accueillit à l'École royale d'Alfort un animal, en provenance du Dauphiné, présenté comme une vraie production du taureau et de la jument. Ce jumart y vécut six ans. L'étude qu'en fit Chabert à sa mort, lui fait dire « qu'il ne ressemblait pas du tout au bœuf, mais plutôt à un mullet monstrueux » et que bien qu'il ait « trouvé dans ses voyages en Dauphiné, plusieurs de ces Jumarres ayant les mêmes défauts », « qu'il n'avait jamais pu s'assurer par un seul fait, que ces animaux fussent réellement le produit du taureau avec la jument, ou le cheval avec la vache, quelques soins qu'il se soit donné pour vérifier ce point si intéressant tant pour l'histoire naturelle que pour l'économie rurale »⁽²⁵⁾.

Le Jumart en Languedoc

Pierre Noyés, certainement un des derniers partisans de Grogner et Tupputi, illustre leurs propos par des témoignages régionaux⁽²⁶⁾ : « Monsieur Arquinet, médecin-vétérinaire distingué, demeurant à Pézenas, dans sa lettre du 12 novembre 1807 » a « vu à l'École d'Alfort, en 1774, un jumart que Bourgelat avait fait naître de la vache et du cheval » ;

« Monsieur Boitel cadet, de Montpellier a vu dans le temps un animal qui, d'après la description qu'il en donne, ne peut être qu'un jumart ». « Me trouvant à Lodève en 1789, je fus étonné de la conformation du corps d'une bête de somme que j'y vis, au point que j'en témoignais ma surprise à M. Labranche et Captier avec qui j'étais.

Ces Messieurs accoutumés à voir depuis quelques années la susdite bête, m'apprirent que c'était un Jumart produit par l'accouplement d'un âne et d'une vache. Cet animal avait le corps raccourci et très épais, les jambes fortes, plutôt arrondies qu'effilées, le cou très-court et très-épais, des oreilles fortes approchant comme les mules, mais plus épaisses ; le front large et aplati, ce qui donnait à la tête la forme d'un cône émoussé ; la queue très-grêle garnie de crins assez épais qui prenaient naissance à peu près au milieu ; le poil châtain foncé, entremêlé d'une nuance noire ; au surplus la bête était très-forte, et le poids ne faisait qu'accélérer sa marche. »

A ces témoignages déjà anciens, des preuves complètes et récentes sont apportées par Monsieur Vacher, médecin-vétérinaire de Montélimar, dans sa lettre du 23 avril 1808, confirme que « l'existence des Jumarts est un fait réel. J'en ai vu souvent. Nous en avions dernièrement un chez nous qui était malade, appartenant à un voiturier du côté de Gênes. J'en vis dernièrement un qui appartient à un propriétaire de nos environs, qui vint à la maison me le faire voir par curiosité ».

Le Jumart : mythe biologique ou mystification populaire

En ce début du XIX^e siècle qu'en est-il donc de l'existence du Jumart ? Que représente cette polémique autour d'un animal, qui fait s'invectiver des naturalistes, des vétérinaires de grande renommée ?

Un Tupputi, relayé par un Noyés vont défendre l'existence quelque peu hypothétique d'un animal au nom de la bonne conscience, du respect que l'on doit aux « maîtres ». Face à cet état d'esprit peu scientifique Buffon, que l'on veut à tout prix récupérer, est le chef de file des sceptiques avec Hartmann, Chabert et plus tardivement, Huzard et Desplas par qui la dernière polémique a vu le jour.

Les arguments en faveur de l'existence du jumart sont de deux sortes :

- les témoignages historiques, repris dans les écrits des anciens, Columelle, Gresner, Schaw, Mérolle et Léger ;

Léger dont le témoignage est capital, n'est-il pas l'auteur d'une gravure représentant l'animal à la fin du XVII^e siècle ?

- les observations des naturalistes et des vétérinaires de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle, Bonnet, Bourrelat, Grogner.

Animés d'un souci de vérité scientifique dans la tradition de l'Encyclopédie (dont Bourgelat est un des collaborateurs), ces derniers soucieux de justifier le croisement d'animaux différents, dont le produit « est rustique », ne manquent pas d'étudier l'anatomie des jumarts dès qu'ils ont le cadavre d'un individu en leur possession.

Leurs analyses ne sont pas convaincantes, suivant que ce soit la jument ou que ce soit la vache qui ait donné le jour à un jumart, l'animal a des caractères très proches de ceux de la mère. En fait, seul « l'accouplement » est la seule preuve évidente.

Les partisans de l'inexistence des jumarts, ne peuvent effectivement que douter, faute d'avoir à leur disposition une science qui ne verra le jour que quelques décennies plus tard : la génétique.

Mais leurs arguments s'appuient sur une démarche rationnelle, qui ne peut admettre l'existence du jumart, faute d'une réelle expérimentation qui démontrerait que l'accouplement entre deux animaux de familles différentes est bien fécond. Contrairement à leurs adversaires, le témoignage oral des sociétés paysannes ne prouve rien.

Sommes-nous en présence ici de deux courants d'idées, l'un s'appuyant sur les travaux de l'Encyclopédie, l'autre sur les travaux de Buffon⁽²⁷⁾ ?

La description du Jumart étant bien plus ancienne, depuis le témoignage de Columelle au premier siècle de notre ère, fait alors penser à la réminiscence d'une mythologie populaire, inspirée de la mythologie antique où abondent les exemples de relations entre les dieux antiques, leurs envoyés et les hommes.

Relations qui engendrent des demi-dieux ou des monstres.

La liste des accouplements contre nature est longue. Ainsi naissent des amours coupables du roi Thessalien Ixion et des nuées incarnées par la déesse Héra, les Centaures, moitiés hommes et moitiés chevaux ; le Minotaure au corps d'un homme et à la tête d'un taureau, fils de Pasiphaé et d'un taureau.

Le Moyen Age représente aussi à sa façon un bestiaire monstrueux sur les chapiteaux et les tympanes des églises romanes, issu de mythes antiques et des principes manichéens de la nouvelle religion.

Pendant des siècles, ces accouplements contre nature ont impressionné l'imagination populaire. Éléments que l'on retrouve dans le légendaire et la culture orale des sociétés traditionnelles.

Les origines historiques du mythe du Jumart se perdent dans la nuit des temps. Pensée confuse, mensonge, erreur, le Jumart relève de ces trois définitions qu'Etiemble attribue au mythe.

Jumart-Poulain issu de l'accouplement de la jument et du taureau ;



Fig. 4 - Aire de répartition des Jumarts en France du XVII^e au XIX^e siècle.

Jumart-Anon issu de l'accouplement de l'ânesse et du taureau, chacun affublé d'un nom autant énigmatique qu'humoristique le baf et le bif ;

Jumart-Veau indifféremment issu de l'accouplement de la vache avec le cheval ou l'âne.

Le Jumart ne peut être que le fruit d'une pensée confuse privée d'une vigueur scientifique et de méthodes d'analyses rationnelles, une erreur.

Mais il est aussi mensonge, affabulation, qu'une société paysanne pouvait aussi véhiculer, dans un souci de plaisanterie devenant au fil des siècles une véritable mystification, digne d'enflammer de grands esprits.

Le Jumart n'est plus aujourd'hui, que pure imagination ⁽²⁵⁾.

NOTES

1. Villeneuve-Bargemont. « Voyage dans la Vallée de Barcelonnette, Département des Basses-Alpes », Agen, 1815, Laffitte, Marseille, 1980.
2. Villeneuve-Bargemont, *op. cit.*, pp. 1-2.
3. Villeneuve-Bargemont, *op. cit.*, p. 89.
4. Le Cheval (*Equus caballus*) et l'Âne (*Equus asinus*) appartiennent à la même famille des Equidae, ordre des Perissodactyles; le Bœuf (*Bos taurus*) appartient à la famille des Bovidae, ordre des Artiodactyles.
5. La Société d'Agriculture du Département de l'Hérault fut créée le 19 vendémiaire an VII (11 octobre 1798). « Livre d'Or publié à l'occasion du Centenaire de la Société », Montpellier, 1900, 548 p.
6. Noyes Pierre. « Rapport fait à la séance du 2 avril, sur une lettre de M. Tuppiti au Président de la Société d'Agriculture du Département de la Seine » p... Bulletin de « Société d'Agriculture du Département de l'Hérault », 15 juin 1808 (n° XII). Première année. Montpellier. Chez La Veuve Tournel, 40 p.
7. Tuppiti D. « Lettre au Président de la Société d'Agriculture du Département de la Seine », chez H. L. Perroneau, Paris, 1807, pp. 13-23.
8. Tuppiti D., *op. cit.*, p. 13.
9. Lucius Janius Moderatus Columella, écrivain latin du 1^{er} siècle après J.-C. Originaire de Cadix, auteur d'un traité d'Agronomie.
10. Gesner Conrad, naturaliste suisse (1516-1565).

11. Lacépède (Mr le Comte de). « Œuvres de Buffon ». Nouvelle édition, tome VIII, Paris, 1818, pp. 300-301. « On a prétendu que de l'accouplement du taureau et de la jument, il en résultait une autre sorte de mulet... Ces Jumarts n'étaient que des bardeaux, c'est-à-dire des mulets provenant du cheval et de l'ânesse je crois donc être fondé, tant par cette observation que par l'analogie à croire que cette sorte de mulet n'existe pas et que le mot Jumart n'est qu'un nom chimérique et n'a point d'objet réel ».
12. Lacépède, *op. cit.*, pp. 316-343.
13. Schaw. « Voyage en Afrique », t. 1^{er}, p. 308.
14. Merolle. « Voyage au Congo en 1682 ».
15. Léger Jean. « Histoire générale des Églises évangéliques des Vallées de Piémont ou Vaudoises », Leide, 1669, BN. (Paris).
16. Bourgelat Claude (Lyon, 1712-1779). Premier directeur de l'École Vétérinaire de Lyon (1761), puis de celle d'Alfort (1765).
17. Grogner L. F. « Notice historique et raisonnée sur C. Bourgelat », Lyon, 1805, pp. 187-195.
18. Tuppiti D., *op. cit.*, p. 17.
19. Bonnet Charles, naturaliste suisse (Genève, 1720-1793). Auteur des « Considérations sur les corps organisés ».
20. Grogner L. F. « Notice historique... », *op. cit.*, pp. 188-191.
21. Grogner L. F., *op. cit.*, p. 193. Tuppiti D., *op. cit.*, pp. 20-21.
22. Tuppiti D., *op. cit.*, p. 23.
23. Hartmann Jean-George. « Traité des Haras », 2^e édit., Paris, 1788, pp. 286-292.
24. Chabert Philibert (1737-1844), directeur de l'École d'Alfort.
25. Hartmann Jean-George, *op. cit.*, pp. 289-90, n° 1. « On compte... parmi les espèces de mulets qui servent de bêtes de somme, les gemars ou gemars, que les Italiens nomment *bos mulo*, ou *gemeri*, les Allemands *ochsenesel* ou *maul-ochsen*. Ces espèces sont au nombre de quatre. La première est produite par le taureau et l'ânesse : elle est nommée *bif*. La seconde est produite par le taureau et la jument : elle est nommée *baf*... M. Baretty, M. Valmont de Bomare et M. le Baron de Gleichen, parlent d'une troisième et quatrième espèce, dont une est le produit de l'âne et de la vache, et l'autre le produit du cheval et de la vache. »
26. Noyes Pierre, *op. cit.*, p. 28.
27. Digard Jean-Pierre. « L'Homme et les animaux domestiques », Fayard, Paris, 1900, p. 27. Le succès remporté par l'Histoire Naturelle, qui dépasse celui de l'Encyclopédie, atteste bien l'intérêt de l'époque pour les choses de la nature. »
28. Villemin Martial. « Dictionnaire des termes vétérinaires et zootechniques » 3^e édit. Vigot, Paris, 1984, p. 164 (espèce).

Année de parution : 1990

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1989-1990



Paul AMBERT, Jean-Claude GILLY et collaborateurs, Le site de la source de la Resclauze à Gabian (Hérault) (hydrochimie, travertinisation holocène, archéologie et histoire) : état actuel des connaissances ;

Monique CLAVEL-LEVEQUE, Les paysages antiques : le territoire d'Agde et les sédimentations cadastrales ;

Carol HEITZ, Saint Benoît d'Aniane, réformateur, bâtisseur ;

Brigitte UHDE-STAHN, Un plan inédit du monastère médiéval d'Aniane ;

Henri BARTHES, Inventaire sommaire de la collection de Doat (Bibliothèque nationale), première partie, volumes de la « série géographique » : Béziers ;

Jean-Claude RICHARD et Pierre UCLA, Saint-Guilhem-le-Désert : des guerres de religion à l'érudition mauriste (XVI^e-XVIII^e siècles) ;

Alice Mary COLBY-HALL, Le voyage d'un Orangeois Jacques de la Pise, à l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert, en 1573 ;

Florence JOURNOT ET Aimé DURAND, Le château de Montpeyroux et son terroir : aperçu archéologique et historique ;

Béatrice RIVET, Notes sur la parfumerie et les marchands-parfumeurs de Montpellier (XVI^e-XVIII^e siècles) ;

François DAVID, L'église paroissiale d'Aniane d'après les visites pastorales des évêques de Montpellier au XVII^e siècle ;

Daniel ODON-HUREL, Le séjour de dom Edmond Martène et de dom Ursin Durand entre Saint-Chinian et Albi en octobre 1711 ;

Jean-Claude GAUSSENT, A Sète au milieu du XVIII^e siècle : tensions religieuses et émotion populaire ;

Maurice PACULL, Guillaume Mirabel, général de la Révolution (1752-1794) ;

Geneviève GAVIGNAUD, Vivre la Révolution dans la vallée de l'Hérault (1789-1799) ;

Claude ALBERGE, Une jacquerie en pays d'Hérault en juin 1791 : le sac des châteaux d'Arboras et de Montpeyroux ;

André NOS, Religion et Révolution en pays d'Hérault ;

Jean-François LALANNE, L'économie de la garrigue et le travail des hommes à la fin du XVIII^e siècle ;

Michel MARTINEZ, Orient de Montpellier : Loge G. O. des amis fidèles (1779-1793), inventaire des sources ;

Marcel HENNAUX, Les victimes du coup d'État du 2 décembre 1851 dans l'Hérault ;

Odon ABBAL, Les Héraultais dans la Grande Guerre ;

Jean-Claude BARTHEZ, L'Orb, l'eau et la ville ;

Louis SECONDY, La littérature locale au service de l'histoire des mentalités ;

Alain RIOLS, Le jumart, mythe biologique ou mystification populaire ;

Geneviève GAVIGNAUD, De la diversité des presoirs fin XIX^e-début XX^e siècle

CHRONIQUES :

Jean NOUGARET, Archéologie médiévale, histoire de l'art, bibliographie : 1987-1990 ;

Henri MICHEL, Histoire moderne (1989-1990).

<http://www.etudesheraultaises.fr/>